



PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ DE SAINT-CALIXTE

Aux contribuables de la susdite municipalité

**AVIS PUBLIC**  
(article 1007 c.m.)

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ PAR LE SOUSSIGNÉ,  
Mathieu-Charles LeBlanc, directeur général et greffier-trésorier de  
la susdite municipalité,

QUE :

Une séance extraordinaire se tiendra à la mezzanine de la salle Guy  
St-Onge, le jeudi 4 mai 2023 à 11 h. Les citoyennes et citoyens sont  
invités à assister à cette séance.

Points à l'ordre du jour :

1. **OUVERTURE DE LA SÉANCE**
  - 1.1 Ouverture de la séance
  - 1.2 Présences
2. **ADMINISTRATION**
  - 2.1 Prolongation des mesures d'urgence – Sinistre du 1<sup>er</sup> mai 2023
3. **PÉRIODE DE QUESTIONS**
4. **CLÔTURE DE LA SÉANCE**

DONNÉ À SAINT-CALIXTE CE 2<sup>ième</sup> JOUR DE MAI DEUX MILLE  
VINGT-TROIS.

  
MATHIEU-CHARLES LEBLANC,  
DIRECTEUR GÉNÉRAL ET GREFFIER-TRÉSORIER